

# Préparer son entretien professionnel (à destination de tout salarié) 2019

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Tout salarié de la Branche

### Durée

1 jour

### Organisme de formation

☞ CATALYS CONSEIL

## Lieux & dates

### ☞ Groupe 1

#### Brest

Le 2 mai 2019

### ☞ Groupe 2

#### Rennes

Le 24 septembre 2019

## Interlocuteur Opcos Santé

### Renault Gwenaél

[acrbretagne@unifaf.fr](mailto:acrbretagne@unifaf.fr)

02 23 440 440

## Interlocuteur OF

### LOISEL Karine

[karine.loisel@CATALYS-](mailto:karine.loisel@CATALYS-CONSEIL.FR)

[CONSEIL.FR](mailto:karine.loisel@CATALYS-CONSEIL.FR)

02 99 14 73 73

## Contexte

La loi relative à la formation professionnelle, adoptée le 5 mars 2014, renforce le rôle de l'entretien professionnel (EP) et en fait un outil majeur au service de la professionnalisation. Distinct de l'entretien d'évaluation, il doit être systématiquement proposé aux collaborateurs, tous les deux ans. Mené avec les bonnes techniques et attitudes, cet entretien est l'occasion d'un dialogue renforcé entre le manager et son collaborateur, qui partagent un double objectif :

- ☞ identifier un projet professionnel répondant à la fois aux aspirations du salarié et aux besoins de l'établissement (ou à l'externe)
- ☞ définir les actions pertinentes à mettre en œuvre (formation, mobilité, validation des acquis, modification de poste...) pour réaliser ce projet.

L'entretien professionnel permet de construire un projet professionnel partagé et de donner un rôle actif à chaque acteur impliqué dans la démarche.

## Objectifs

L'objectif général est de permettre à tout salarié de la Branche qui le souhaite de comprendre l'intérêt de l'entretien professionnel pour mieux le préparer et ainsi devenir acteur de son avenir professionnel.

## Prérequis

Aucun.

## Contenu

Cette formation va permettre aux stagiaires de :

- ☞ Appréhender les évolutions suite à la loi de mars 2014 sur la formation professionnelle ;
- ☞ S'approprier les étapes d'un entretien professionnel ;
- ☞ Préparer son entretien professionnel ;
- ☞ Se familiariser avec les dispositifs de formation professionnelle ;
- ☞ Choisir un organisme de formation ;
- ☞ Réaliser le bilan de la formation.